

Le Mot du Président

Il me faut revenir sur un sujet important : celui des objectifs de nos associations. Si nous ne voulons pas que bientôt on se pose la question cruciale : à quoi peuvent bien servir les Amis des Moulins ? Je croyais avoir reformulé à plusieurs reprises les excellentes conclusions de notre Séminaire de Malicorne, mais je m'aperçois qu'il reste, sur cet important problème, bien des confusions.

Certes il est inévitable que chaque association ait ses propres objectifs en raison de son histoire et des particularités de la région où elle est implantée. Mais il est indispensable d'avoir un minimum d'unité de vues, faute de quoi, on se demandera vite ce qui nous rassemble.

Notre objectif premier est d'aider les propriétaires de moulins à sauvegarder, à restaurer, voire à faire fonctionner leurs moulins. Or l'expérience des plus anciennes associations nous démontre que le moulin doit retrouver une justification économique pour que son avenir soit assuré. La justification économique peut être très large ; c'est le cas d'un propriétaire jeune qui restaure son moulin pour son plaisir, le cas du propriétaire qui refait sa roue pour produire de l'électricité, le cas du moulin "exploité", d'une façon plus ou moins intensive, à des fins touristiques.

La défense des moulins menacés n'est pas en dehors de notre champ d'action, mais à certaines conditions. Et pour que notre action soit lisible aux yeux de tous, nous devons définir ce qu'est, pour nous, un moulin. Nous avons dans ces affaires des partenaires nombreux et exigeants. Nos n'avons aucune chance, face à eux, si nous n'avons pas des idées claires, dossiers solides et des arguments convainquants. L'argument majeur est que le moulin fonctionne normalement ne serait-ce que dans le fonctionnement de ses vannes, le minimum) et que le propriétaire respecte ses obligations autant qu'il défend ses droits. François MAUVAIS ne dit pas autre chose... et le Président de la FFAM avec lui.

Le passage à l'abonnement pour notre revue "Moulins de France" est un enjeu important pour la Fédération. La réussite de l'opération dépend des associations. Du côté des membres individuels, les abonnements rentrent bien. Du côté des associations, il est un peu tôt pour se prononcer mais je rappelle qu'il nous faut 1000 abonnements pour le 15 novembre, le 1er décembre au plus tard, soit 20 à 30 par ARAM. **Je vous demande de respecter le délai du 15 novembre.** Chaque association se verra attribuer un petit contingent de revues pour distribuer aux organismes et aux services administratifs avec qui nous sommes en relation. Plusieurs problèmes se posent à ce sujet, par exemple : qui envoie aux organismes régionaux ? Quels doivent être les correspondants obligés ?

Vous trouverez des réponses dans les "Nouvelles de la Fédération".

Bernard SAULDUBOIS

Nouvelles de la FFAM et des Associations

Les Propositions du Bureau du 7 Novembre

Le bureau de la FFAM s'est réuni le 7 novembre. Il a élaboré **les propositions** qui seront soumises au Conseil d'administration du 5 décembre prochain. Voici les principales :

* Le budget s'exécute conformément aux prévisions. L'appel des cotisations 1999 sera fait dès Janvier.

* Le matériel pour la Journée des Moulins sera rétrocédé aux associations au prix de revient. Il sera proposé des dépliants et des dossiers de presse et des jaquettes valables pour plusieurs années, afin de diminuer les prix de revient.

* tous les envois de "Moulins de France" seront faits par le routeur de la FFAM. Les associations seront invitées à fournir la liste des services gratuits qu'elles désirent. Le prix de rétrocession des revues aux associations sera de 15 F l'exemplaire. Ils pourront être vendus.

* Le siège sera équipé d'ici la fin de l'année en multimédia pour faciliter les liaisons. Une présentation sur Internet sera réalisée.

* Le recrutement d'un emploi jeune sera réalisé avant le 1er décembre. Le candidat retenu pourra être présenté au Conseil, le 5 décembre.

* Le prochain Congrès de la Fédération se tiendra au Mans, les 23, 24 et 25 avril. Visite le vendredi après midi de l'Abbaye de l'Épau et de l'ancienne usine des eaux. Visite de moulins le samedi, assemblée générale le dimanche matin et après-midi des associations le dimanche après-midi.

Le voyage en Alsace et en Forêt Noire.

Il s'est déroulé le 2, 3 et 4 Octobre, avec 56 participants. Il a été parfaitement organisé par Solange MARY. Malgré son expérience, elle a eu à fournir un gros travail dont nous pouvons la remercier très sincèrement. Nous devons remercier aussi Françoise et André HUGELÉ qui ont assuré les contacts locaux et le programme de visite.

L'objectif du voyage était de découvrir, des moulins, souvent multifonctions, restés souvent très rustiques et avec des mécanismes n'ayant pas les transformations techniques du XIXe siècle. C'est le cas des petites moulins de la Forêt Noire et du moulin de Storckensohn visité le vendredi par ceux arrivés en voiture. Disons de suite que l'accueil a été partout très chaleureux et en particulier au Village vacances de Watwiller au coeur du Parc Naturel des ballons des Vosges. Malgré un nombre de participants que nos voyages n'avaient jamais connu, l'ambiance a été parfaite. Même un temps de bout en bout détestable n'a pas réussi à l'altérer.

Le prochain numéro de Moulins de France vous donnera un compte-rendu complet. Les visiteurs se souviendront surtout du moulin à huile de Kappel-Graffenhausen, actionné par un boeuf, et ses impressionnantes pièces de chêne.

Nouvelles de la FFAM et des Associations

Impressionnante aussi la taillanderie de Litchenstal, où un martinet forge des armes anciennes dans l'obscurité presque

totale. Passionnants aussi les multiples moulins de l'Écomusée de la Forêt Noire, à Gutach.

Le dimanche, ce fut le tour de l'Alsace, le moulin de Courtelevant, les moulins de l'Écomusée d'Alsace et surtout le remarquable moulin de Walheim, où une roue à aubes puissamment poussée par les eaux de l'Ill, actionne une meule à farine, une meule à huile, une batteuse et tous les outils de la ferme.

Beaucoup de régions étaient représentées. Nous avons eu le plaisir d'accueillir pour la première fois des Amis de Corse.

Fondation du Patrimoine.

N'oubliez pas que nous pouvons adhérer à la Fondation du Patrimoine pour **10 F** par le biais de nos associations. Pensez y lors de l'appel de vos cotisations.

... Ça alors ! Ils ont la pêche à l'ARAM Haute Normandie

C'est la pensée qui vient à l'esprit en voyant le compte-rendu n°2 -juin 1998 de l'Aram Haute Normandie. On y trouve relation et coupures de presse sur toutes les grandes activités de l'ARAM : l'Assemblée Générale, la Journée des Moulins (avec tous les chiffres), les expositions, les inaugurations. La mise en page est remarquable, en particulier pour les articles de presse, qui constituent une partie importante du compte-rendu, qui s'intitule d'ailleurs... REVUE DE PRESSE. **Une bonne manière d'informer la F.F.A.M.**

L'ARAM BVG à nouveau sur les rails

Suite à la création de l'association Vendéenne des Amis des Moulins, l'ARAM BVG s'est restructuré, sous la direction de sa Présidente, Marie-Christine CHAPALAN. Une nouvelle appellation a été adoptée, conforme à la circonscription territoriale nouvelle de l'association : "Association des Amis des Moulins de Deux-Sèvres Bocage-Gatine". J'ai pu constater sur le terrain la richesse de cette région en moulins à eau et à vent et le dynamisme des meuniers qui travaillent dans l'équipe. J'ai eu une belle émotion quand, après la visite de son moulin, le meunier Mimault, qui fut aussi entrepreneur de battage, m'a fait tourner sa batteuse amoureusement entretenue. En un éclair, j'ai revu ma jeunesse, la batteuse et le tracteur de mon père. Espérons que nous aurons longtemps de tels moments que nous ne vivrons jamais dans un château étranger à notre culture paysanne et rurale.

Ça bouge aussi dans la Vienne

Une association s'est créée, surtout autour des moulins à eau. Madame Corinne RANDON en est la Présidente. En visitant il y a quelques jours un moulin à eau à Saint-Chartres, j'ai appris qu'une rencontre a eu lieu récemment. Après la restauration (ratée) du moulin à vent du Puy-d'Ardennes à Plassais, il est question maintenant de la sauvegarde du moulin-cavier de Chouppes. Plusieurs communes de cette région, riche en moulins à vents réfléchissent à une sauvegarde possible.

Une association en Lot-et-Garonne

En raison de l'importance prise par la délégation de Lot-et-Garonne de l'ARAM GSO, ses responsables ont décidé de

constituer une association à part entière. L'assemblée générale constitutive se tiendra le 15 novembre 1998 au Moulin Grand à Bajamont. Pour joindre l'agréable à l'utile, l'après-midi sera consacré aux visites de moulins.

Cherchons ensemble...

L'huile de noix, pression à froid.

Cette technique existe belle et bien, en Saintonge. Il existe encore au moins un moulin qui la pratique. Le cerneaux de noix sont broyés d'une façon plus poussée ; la pâte est additionnée d'eau et passée à la presse sans aucune chauffage. Cette technique produit une huile parfumée... et délicieuse ! La Saintonge est aussi une terre de moulins à vent. Ils sont encore très nombreux mais bien peu sont restaurés.

Fichiers de la FFAM.

La Fédération s'efforce d'établir des fichiers divers pour ses tâches de communication. Voici les listes qui sont disponibles, sous Works Windows, Base de Données :
Listes des Chambres Départementales des Notaires.
Listes des Directions Régionales des Affaires Culturelles.
Liste des Architectes des Bâtiments de France et des Services Départementaux d'Architecture.
Liste des Associations de Défense des Cultures (lutte contre les ragondins et autre nuisibles des rivières)
Ces listes comprennent les adresses, n° de téléphone et de télécopie, éventuellement adresses E-mail.

Faut-il en rire ou en pleurer !

Les 23, 24 et 25 novembre 1998, se tiendront, au Palais de Chaillot "Les Entretiens du Patrimoine", sous la présidence de Régis DEBRAY. La plaquette d'invitation **annonce la couleur** sous la plume de Régis DEBAY.

"Loin de vouloir diminuer la culture du monument, il s'agirait d'en déblayer les abords pour en aiguïser la pointe, en raviver l'exigence. Corriger l'abus pour retrouver l'usage.

L'abus est général : peut se dire de langage, de droit, de confiance. N'est-il pas devenu banal de baptiser "monument historique", un paysage, une cabane de pêcheur, un château d'eau, un entrepôt ? N'assiste-t-on pas à une progression régulière des demandes, courbe dont l'extrapolation déboucherait en France sur des centaines de "monuments" à protéger ? Ne voit-on pas naître ça et là une industrie du monument qui déjà le disneylandise et le mercantilise ? Sans parler de gel muséiforme des territoires de vie... Ces diverses corruptions de sens risquent à la longue d'insensibiliser le public, tout en semant notre territoire de monuments honteux ou déguisés."

Nous voilà prévenus ! Il n'est de patrimoine que le grand. Mais convenons que les révolutionnaires ne sont plus ce qu'ils étaient !